

INSCRIPTION SUR
www.toulouse.cci.fr



forum
économique
de Toulouse

L'ENTREPRISE :
fabrique du monde qui vient

MARDI 8
OCTOBRE 2019
8h30 > 14h00

CASINO
BARRIÈRE
TOULOUSE

Echanges animés par :

Pierre HURSTEL, fondateur du cabinet de conseil Matière à réflexion, président de TBS Alumni et de la Fondation TBS

Avec la participation de :

Anthony BABKINE, président et co-fondateur de Diversidays, entrepreneur social ;
Daniel COHEN, économiste, vice-président de l'École d'Économie de Paris ;
Eric DUCOURNAU, directeur général du Groupe Pierre Fabre ;
Emmanuelle DUEZ, conférencière, fondatrice de l'association WomenUp et du cabinet de conseil The Boson Project ;
Julia de FUNÈS, philosophe d'entreprise, auteure et conférencière ;
Jean-Marc PAILHOL, Head of Allianz Global Strategic Partnerships.

Et bien d'autres...



Suivez l'actualité du forum
sur #forumeco31



© Héliène Ressayres / JT

LE JOURNAL TOULOUSAIN

Jt

MÉDIA DE SOLUTIONS

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

En vue p.9
L'AVENIR DU FLEUVE
AMAZONE EN QUESTION
À TOULOUSE

Politique p.12
PLAISANCE-DU-TOUCH :
LA MÉNUDE EN FOND
DE CAMPAGNE

JEUDI 12 > 18 SEPTEMBRE 2019 • N° 855

Les grands enjeux DES MUNICIPALES

L'hebdo qui bat la campagne



R 29141 - 0855- F 1,00€



C'EST L'HISTOIRE D'UNE RÉDACTION...

Qui piaffait d'impatience

est édité par Scoparl News-Médias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulouse.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1123 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulouse.fr
RÉDACTION :
Philippe Salvador, Nicolas Mathé, Séverine
Sarrat, Paul Périé, Axelle Szczygiel et Maylis
Jean-Préau.
CHEF DE PROJET WEB :
Fabien Pomiès
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Héléne Ressayres
MAQUETTE :
Séverine Sarrat
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarnous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2019 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre et Xavier Pamphile
Tél : 09.83.27.51.41
veronique.lapeyre@lejournaltoulouse.fr
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 Aiguaviva (Girona)
Journal fondé en 1997 par André Gallego

Enfin ! La campagne des élections municipales de mars 2020 est officiellement lancée. Et nous comptons bien vous la faire vivre au plus près, sur un site internet qui lui sera entièrement dédié, en partenariat avec l'Institut supérieur de journalisme de Toulouse. Comme à chaque scrutin local, la rédaction du Journal Toulousain sera de toutes les réunions publiques ou conférences de presse des mouvements et des candidats. Elle recueillera leurs confidences, décryptera leurs stratégies ou les placera devant leurs contradictions. Portraits, différences, points communs, analyses de spécialistes... Nous essaierons de vous livrer toutes les clés nécessaires pour faire votre choix. À l'image du dossier que vous trouverez dans ce numéro inédit, qui détaille les principaux enjeux auxquels les élus vont devoir faire face.

Si nous apprécions tant les périodes électorales, ce n'est pas uniquement parce qu'elles regorgent d'informations. Elles nous donnent aussi l'occasion d'aller à votre rencontre, pour enrichir le débat démocratique. Ainsi, pendant les six prochains mois, le Journal Toulousain organisera régulièrement des "Cafés politiques", au cœur de la ville, en présence des acteurs de ce grand rendez-vous politique décisif. Les élections municipales sont celles qui peuvent le plus changer notre quotidien.

La rédaction

RENDEZ-VOUS EN POINT DE VENTE DU 1^{ER} AU 30 SEPTEMBRE

À 18 ANS, ON A D'AUTRES PRIORITÉS QUE
DE RENDRE VISITE À SA MAMIE DE 82 ANS.
MAIS BON, ÇA LUI FAIT TELLEMENT PLAISIR.



SI L'ADDITION
DE VOS ÂGES EST ÉGALE À
100 ANS
— TOUT PILE —

100
JOURS DE LOYER
OFFERTS*

CITROËN C3 FEEL
À PARTIR DE
139 €⁽¹⁾
/mois

APRÈS UN 1^{ER} LOYER DE 2 370 €
SANS CONDITION DE REPRISE,
LLD 48 MOIS/40 000 KM
4 ANS : ENTRETIEN, GARANTIE

CITROËN préfère TOTAL. Modèle présenté : Citroën C3 PureTech 82 565 BVM Skine, Jantes Alliage 17" CROSS Black et peinture Blanc Banquise toit Noir Onyx avec un 1^{er} loyer de 2 370 €, suivi de 4 loyers à 0 €, puis de 43 loyers à 185 €. *Offre valable si l'addition des âges est égale à 100 ans tout pile. (1) Exemple pour la Location Longue Durée (LLD) avec assistance, entretien et garantie pour 48 mois/40 000 km d'une Citroën C3 PureTech 82 565 BVM Feel neuve, hors option, avec un 1^{er} loyer de 2 370 € suivi de 4 loyers offerts, puis de 43 loyers de 139 €. Coût de l'Entretien & Garantie facultatif pour une durée de 48 mois et pour 40 000 km (au 1^{er} des 2 termes inclus) : 26,74 €/mois inclus dans le montant des loyers. Offre non cumulable, valable du 01/09/19 au 30/09/19, réservée aux personnes physiques pour la LLD d'une Citroën C3 neuve à usage privé, sous réserve d'acceptation par CREDITPAR, locataire-gérant de CLX, SA au capital de 138 517 008 €, RCS Nanterre n° 317 425 981, ORIAS 07004921 (www.avis.fr, 9 rue Henri Barbusse 92230 Gennevilliers).

CONSUMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO₂ DE CITROËN C3 : DE 3,4 À 4,8 L/100 KM ET DE 90 À 111 G/KM.

INSPIRED
BY YOU
SINCE 1919

avis clients
CITROËN ADVISOR
citroen.fr

LES GRANDS ENJEUX *des municipales*

TO DO LIST. Les grandes manœuvres ont débuté et la course à l'écharpe tricolore s'annonce une nouvelle fois passionnante. Les uns sont sur le point d'officialiser leur union, les autres travaillent encore au rassemblement, tandis que certains patientent peut-être pour sortir du bois. Mais, au-delà des hommes et des femmes providentiels, le JT profite de cette rentrée pour faire un pas de côté et dresser la liste des défis qui attendent les futurs élus. Climatique, sociale ou démocratique, ce scrutin est celui de toutes les urgences.

Jt



Comment répondre à l'urgence écologique et rafraîchir la ville ? Comment lutter contre la pollution de l'air et de l'eau ? Comment faire face aux problèmes de congestion du réseau routier et désenclaver les territoires les plus éloignés ? Comment réduire notre dépendance économique à Airbus ? Comment stopper l'étalement urbain ? Comment améliorer la mixité sociale dans les quartiers ou l'accueil des migrants et des demandeurs d'asile ? Comment rendre la parole au citoyen qui se sent exclu des prises de décisions ?

UNE ÉTUDE SUR LE TERRAIN

Autant de questions primordiales auxquelles devront s'efforcer de répondre les candidats aux élections municipales de l'agglomération toulousaine durant les six prochains mois. Car ce sont les Toulousains qui les leur posent. En effet, le Conseil de développement de la Métropole (Codev) est allé à leur rencontre, cet été, à Balma, à Blagnac, à Colomiers, à Cugnaux, à Pibrac ou encore à Toulouse. Pour les interroger « avec pour objectif d'échanger, d'identifier les enjeux jugés importants et de dégager des pistes d'actions innovantes ».

DES EXPERTS INDÉPENDANTS

Le Journal Toulousain s'est appuyé sur ce travail de longue haleine, réalisé par ce laboratoire d'idées composé de 200 bénévoles issus de la société civile, représentants économiques, sociaux, culturels, scientifiques ou associatifs. Depuis plus de 20 ans, grâce à ses études, aux avis et aux préconisations qu'il rend, aux axes de réflexion qu'il propose, le Codev de Toulouse Métropole – il en existe dans chaque intercommunalité de plus de 20 000 habitants – contribue ainsi à enrichir le débat local et renforcer la démocratie participative.



ENVIRONNEMENT. La mère des batailles

Jt

MUR. Urgence climatique, maintien de la biodiversité, qualité de l'eau ou de l'air... Les questions environnementales seront au cœur de cette campagne municipale. Et nombreux sont ceux qui veulent aller au-delà des objectifs fixés par la métropole toulousaine.

Comment Toulouse va-t-elle lutter et se préparer à l'augmentation des températures de 3 à 5 degrés d'ici la fin du siècle, annoncée par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) ? D'abord en suivant à la lettre les engagements pris par la France à l'issue de l'accord de Paris, signé par 183 pays en 2015. Ainsi, le Plan climat qu'ont définitivement adopté les élus de Toulouse Métropole en juin dernier prévoit une réduction de 40 % de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990 et une baisse de 20 % de notre consommation d'énergie par rapport à 2012, accompagnées d'un doublement de la part du renouvelable.

Un ordre de marche qui suit également celui fixé par l'Occitanie pour devenir une région à énergie positive d'ici 2050. « Toutes les collectivités du territoire sont embarquées dans ce projet », rappelle Franck Chatelain, responsable de communication de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) d'Occitanie, qui accompagne la Métropole dans sa démarche. Sobriété dans notre consommation, efficacité de la production, le spécialiste souligne l'immensité de la tâche,

« Il faut agir simultanément sur de nombreux leviers, car tout est imbriqué »

pour laquelle « il n'y a pas de solution miracle ». « Seule une accumulation de petites et grandes mesures mises bout à bout nous permettra de nous en sortir. Il faut agir simultanément sur de nombreux leviers, car tout est imbriqué », assure-t-il. Par exemple, en préservant les espaces verts en ville, on protège la biodiversité tout en luttant contre les îlots de chaleur. Ce qui est d'autant plus nécessaire à Toulouse, où « les températures ont du mal à baisser la nuit, notamment à cause d'un manque de végétaux ».

La lutte contre le dérèglement climatique aura également un effet direct sur la qualité de l'air des Toulousains. Directrice de l'observatoire Atmo'Occitanie, Dominique Tilak y voit « un enjeu majeur de santé publique pour lequel il doit y avoir une réelle prise de conscience ». Les chiffres publiés par cet observatoire de l'air font état d'une lente baisse de la pollution ces dernières années, « mais insuffisante pour passer en dessous des seuils critiques ». Toulouse fait ainsi partie des 14 villes françaises qui ne respectent pas les normes européennes en la matière. Selon Atmo'Occitanie, entre 4 700 et 9 200 Toulousains sont particulièrement exposés et susceptibles de développer des maladies liées à la mauvaise qualité de l'air. Ils habitent tous aux abords des grands axes de circulation. « C'est bien sûr le trafic routier qu'il faut réduire, car c'est la principale source de pollution », lance Dominique Tilak.

Philippe Salvador ✍

1,6 millions de tonnes

de CO² par an, c'est le bilan carbone de la métropole toulousaine (Source : Oramip)

Les propositions du Codev

Pourquoi ne pas instaurer des indicateurs plus lisibles et concertés avec l'ensemble des acteurs afin de mesurer les effets tangibles de la politique environnementale ? Pourquoi ne pas freiner l'artificialisation des sols en créant des zones vertes et des espaces verts pour diminuer les effets des îlots de chaleur urbains ?



It TRANSPORTS. Comment se passer de la *voiture* ?

PLEIN. Les véhicules les plus polluants interdits dans le Grand Paris, les transports en commun gratuits à Dunkerque, la piétonnisation en marche à Grenoble... Quelle que soit la taille ou la densité des métropoles, elles cherchent à réduire leur dépendance à la voiture. En la matière, Toulouse fait encore figure de grand toxicomane.

Dans la métropole toulousaine, près des deux-tiers des déplacements sont effectués en voiture. Selon les derniers chiffres de l'Insee, nous parcourons en moyenne 19 kilomètres en 29 minutes pour nous rendre au travail, ce qui nous situe en queue de peloton parmi les métropoles européennes. « Le réseau dense de transports en commun interurbain, constitué de nombreuses lignes de bus, et les mises en service progressives depuis plus de 20 ans du métro et du tram n'ont pas suffisamment influé à la baisse l'utilisation de la voiture », constate l'institut. Résultat : chaque Toulousain perd une journée par an dans les bouchons.

Pour décongestionner un trafic qui devra absorber 500 000 déplacements supplémentaires d'ici 2025, la Métropole a décidé d'investir, sur 20 ans, 1,8 milliard d'euros pour des projets routiers. Pour inciter à laisser la voiture au garage, le projet mobilité 2020-2030 s'élève, lui, à 4,3 milliards d'euros, dont 2,7 seraient consacrés à la troisième ligne de métro Toulouse Aerospace Express. Cette infrastructure doit relier Colomiers à Labège, officiellement à partir de fin 2025. « Tout cela va dans la bonne direction, mais je crois qu'il

faut penser la politique des transports sur un périmètre plus large, de Castelnau à Montauban, en intégrant les trains régionaux, les autoroutes ou le covoiturage », propose Philippe Dugot, professeur en géographie et aménagement à l'université Toulouse Jean-Jaurès. Cet expert appelle de ses vœux l'installation d'une étoile ferroviaire autour de l'agglomération, qui relierait le réseau des TER à celui de Tisséo. « Cela nécessite de revoir la gouvernance et de mettre d'accord les différentes collectivités », prévient-il, en imaginant d'adapter la billetterie afin qu'un seul ticket permette de profiter de tous les moyens de locomotion.

« Il faut penser la politique des transports sur un périmètre plus large »

Avec ses élèves de master 2, Philippe Dugot a réalisé l'an dernier une étude sur la zone aéroportuaire : « 70 % de ceux qui vont travailler chez Airbus sont seuls à bord de leur véhicule. Un "autosolisme" dominant et étouffant. » Pour en venir à bout, le spécialiste préconise d'enrichir les offres alternatives, notamment en matière de pistes cyclables : « L'exemple des Pays-Bas nous montre que, lorsqu'elles sont continues et sécurisées, elles ne sont pas du tout rebutantes et les gens les empruntent facilement. » Le professeur insiste enfin sur ce qui, à ses yeux, constitue le facteur le plus important pour améliorer la mobilité : la gestion du foncier. « Parler transport, c'est parler urbanisme. Nous devons avant tout lutter contre l'étalement de la ville. »

63%
des Toulousains
se déplacent en voiture
(Source : Insee)

Les propositions du Codev

Pourquoi ne pas créer une autorité organisatrice des mobilités unique, en relation avec la Région et la SNCF, pour développer une politique des trains du quotidien ?

Pourquoi ne pas rechercher, par exemple, une meilleure adéquation entre le projet urbain et le Plan de déplacements urbains (PDU) de la Métropole, afin que de nouveaux territoires éloignés du centre-ville soient à la fois plus densifiés et mieux desservis ?



URBANISME. Quelle *densité* pour Toulouse ?

Jt

ESPACE VITAL. Une ville livrée aux appétits des promoteurs ? Des immeubles, voire des quartiers entiers qui poussent de manière anarchique ? L'urbanisme suscite certaines crispations chez les Toulousains. Un véritable casse-tête pour les élus, qui doivent trouver le moyen d'accueillir une population toujours plus nombreuse.

Comment accueillir 6 000 nouveaux habitants à Toulouse par an tout en préservant la qualité de vie et en limitant l'étalement urbain ? L'équation liée à la forte croissance démographique de Toulouse n'a jamais paru à ce point insoluble. Nécessaire densification d'un côté, colère grandissante de riverains qui n'en peuvent plus de voir pousser des immeubles à côté de chez eux de l'autre. Depuis plus d'une décennie, les municipalités successives sont confrontées au problème. Dans un souci d'apaisement, Jean-Luc Moudenc prône, depuis son arrivée au Capitole en 2014, une « densification modérée ».

Mais pour Stéphane Gruet, architecte, philosophe et chercheur au Laboratoire de recherche en architecture (LRA) de Toulouse, le problème se pose davantage en termes de qualité que de quantité : « Aujourd'hui, tout le monde est à peu près d'accord pour ne pas revenir à l'étalement urbain des années précédentes. La question est donc de savoir quelle densité nous voulons et comment la rendre acceptable. » Plutôt qu'une densité verticale basée sur de hautes tours et la volonté de libérer de l'espace au sol, le spécialiste préconise ainsi une densité horizontale. Une alternative aux

grands ensembles collectifs autant qu'aux pavillons individuels. Et un modèle reposant sur la mitoyenneté, avec des jardins intérieurs, susceptible de favoriser l'intimité et l'appropriation du logement. « C'est le cas à Toulouse du quartier des Chalets, où les constructions n'excèdent pas deux étages mais où la densité est pourtant la même qu'au Mirail », expose Stéphane Gruet.

Pas facile à imaginer pour de nombreux observateurs qui font le constat d'une ville laissée aux mains de promoteurs immobiliers peu soucieux du vivre ensemble.

« Que les pouvoirs publics reprennent leur rôle d'aménageur »

« Il faut que les pouvoirs publics reprennent leur rôle d'aménageur. La catastrophe vient surtout des produits défiscalisés qui bénéficient à des acheteurs-investisseurs,

au détriment de propriétaires habitants », poursuit l'expert. Pour que les nouveaux quartiers sortis ou en train de sortir de terre (Borderouge, Montaudran, Cartoucherie) ne reproduisent pas les erreurs du passé et se retrouvent dévalorisés, la solution réside, selon le chercheur, dans la capacité à associer et impliquer les habitants à l'aménagement de l'espace. Il cite notamment en exemple l'appel à projets Dessine-moi Toulouse, lancé par la Métropole : « Une démarche très intéressante, qui permet à des projets portés par des citoyens d'aboutir. Mais qui ne doit pas rester symbolique. Il faut aller plus loin dans cette direction. »

7 000
constructions
de logements par an
dans la métropole
toulousaine

Les propositions du Codev

Pourquoi ne pas freiner la construction de grandes zones commerciales en périphérie et se concentrer sur le développement de commerces et de services de proximité en centre-ville ou en cœur de quartier ? Pourquoi ne pas garder une meilleure maîtrise publique de l'aménagement sur l'ensemble du territoire de la métropole afin de lui donner des orientations réfléchies avec les populations concernées ?



© Hélène Ressayres

It INÉGALITÉS. La fracture sociale se creuse

ÉQUATION. Malgré sa tradition d'hospitalité et de mixité sociale, les inégalités s'aggravent à Toulouse comme dans toutes les métropoles. Gentrification, ghettoïsation, exclusion... Les défis sont nombreux pour préserver une ville accueillante.

Le mythe d'une cité qui brassait toutes les classes sociales est-il en train de s'effondrer ? Comme dans toutes les grandes villes, le processus de gentrification est à l'œuvre à Toulouse. « La situation n'est pas la pire chez nous. Malgré la hausse des prix, le marché immobilier reste plus accessible que dans de nombreuses métropoles », précise pourtant Marie-Christine Jaillet, directrice de recherche CNRS au Laboratoire interdisciplinaire solidarités sociétés territoires (List). « Néanmoins, il est indéniable que, dans les quartiers de faubourg historiquement peuplés d'ouvriers et d'employés, nous observons un basculement sociologique. Un phénomène qui touche également les communes de la première couronne de la périphérie. »

Pour autant, le flux permanent de nouveaux arrivants dans l'agglomération n'est pas uniquement constitué de cadres et d'ingénieurs attirés par le dynamisme économique, mais aussi de ménages modestes, de personnes en grande précarité ainsi que de réfugiés. Et contrairement à l'idée d'une fracture entre des villes où tout irait bien et des zones rurales ou périurbaines concentrant toutes les difficultés, « la pauvreté se trouve d'abord à l'intérieur

des métropoles avec des écarts sociaux qui ne cessent de s'aggraver », affirme la chercheuse, également présidente du Conseil de développement de Toulouse Métropole (Codev). Une disparité confirmée par une étude de l'Insee publiée en 2016, qui évoque à Toulouse une double surreprésentation, à la fois de la pauvreté mais aussi des catégories les plus aisées. Avec 13,5 % des habitants ayant un revenu annuel inférieur à 8 400 euros et 12,7 % bénéficiant de ressources supérieures à 57 160 euros, le profil de la distribution des niveaux de vie atteste d'inégalités croissantes.

Sans surprise, les populations les plus précaires se concentrent dans les quartiers de la politique de la ville (QPV), majoritairement au Sud (Grand Mirail, Empalot, Rangueil)

mais aussi au Nord (Les Izards-La Vache). « Il y a eu un véritable effort pour dédensifier ces zones et améliorer le cadre de vie avec une politique de démolition-reconstruction mais, dans certains de ces quartiers, la mixité sociale par la diversification de l'habitat se heurte encore à des représentations négatives très fortes », analyse Marie-Christine Jaillet, qui préconise ainsi de prendre le problème à l'échelle métropolitaine. Le parc locatif de l'aire urbaine, et en particulier celui du logement social bon marché, étant majoritairement concentré à Toulouse, un rééquilibrage du peuplement passant par un effort conséquent des 36 autres communes de la métropole en termes de production de logement social permettrait d'atténuer le phénomène de ghettoïsation.

Nicolas Mathé ✍

19%

de taux de pauvreté
à Toulouse

(Source : Insee)

Les propositions du Codev

Pourquoi ne pas clarifier le rôle du département et de la Métropole en matière de politiques sociales sur le territoire métropolitain ?

Pourquoi ne pas "mettre autour de la table" l'État, le Département et les acteurs associatifs sur la question de l'hébergement d'urgence ou de la très grande précarité ?



DÉMOCRATIE LOCALE.

L'intégration des *citoyens* dans les décisions ?

Jt

VOIX. Réunions et enquêtes publiques, concertations, jurys citoyens... Les outils censés inclure les habitants à la vie de leur commune ne cessent de se développer. Pour autant, permettent-ils l'émergence d'une véritable démocratie participative ?

En plus de leur maire, les habitants de Toulouse auront, le 22 mars prochain, de grandes chances d'élire indirectement, par le jeu de négociations, le président de Toulouse Métropole. Ce ne sera pas le cas pour les électeurs de Ramonville-Saint-Agne et de Muret, qui dépendent d'intercommunalités différentes, mais qui partagent pourtant de nombreuses problématiques. Alors que Toulouse Métropole ne cesse de prendre de l'ampleur et de récupérer de nouvelles compétences, « le fait que les conseillers métropolitains ne soient pas élus démocratiquement est un vrai souci, car tous les enjeux majeurs des municipales sont, de fait, métropolitains », explique Julien Weisbein, maître de conférence à Sciences-Po Toulouse. Un temps prévu pour 2020, le double scrutin municipal et métropolitain n'a pas encore fait l'objet d'une loi. Et il ne suffira peut-être pas à améliorer le fonctionnement de la démocratie : « Le problème principal est celui de la représentativité des élus. Aujourd'hui encore, 84 % des maires de

France sont des hommes de plus de 50 ans issus de catégories socioprofessionnelles supérieures. »

Une fois le temps de l'élection passé, c'est la question d'une action publique devenue hyper-technicienne qui représente un obstacle à l'exercice de la citoyenneté. Ce, malgré la multiplication, depuis les années 1990, des institutions de débats publics et l'omniprésence du mot "concertation" dans le discours des élus. « Les maires ont intégré dans leur mode de gestion une sorte de kit de base pour animer tous ces dispositifs et certains citoyens délibèrent, en effet, de plus en plus. Mais le produit de ces délibérations reste entre les mains des professionnels de la politique.

« La démocratie participative est loin d'avoir chassé la démocratie représentative »

La démocratie participative est encore loin d'avoir chassé la démocratie représentative », décrypte Julien Weisbein. En cause notamment, la difficulté pour des particuliers de contester les chiffres avancés par les experts. « De plus, outre la question de la disponibilité, beaucoup de citoyens se sentent, à tort, incompetents pour s'engager dans la vie de la cité. Un sentiment qui s'efface lorsque l'on monte dans la hiérarchie sociale », explique le chercheur. Ce dernier voit tout de même des signes positifs dans l'émergence de nombreuses listes citoyennes à l'occasion de ces municipales et dans le développement d'outils démocratiques, comme les budgets participatifs. Reste un ultime verrou : celui du cumul des mandats dans le temps qui, « tant qu'il ne sera pas supprimé, autorisera les carrières longues et la professionnalisation de la politique ».

explique le chercheur. Ce dernier voit tout de même des signes positifs dans l'émergence de nombreuses listes citoyennes à l'occasion de ces municipales et dans le développement d'outils démocratiques, comme les budgets participatifs. Reste un ultime verrou : celui du cumul des mandats dans le temps qui, « tant qu'il ne sera pas supprimé, autorisera les carrières longues et la professionnalisation de la politique ».

Nicolas Mathé ✍

270 000
inscrits sur les listes électorales à Toulouse

Les propositions du Codev

Pourquoi ne pas organiser un débat public sur les enjeux métropolitains pendant la campagne municipale ? Pourquoi ne pas généraliser la pratique des budgets participatifs ?

ET MAINTENANT ?

L'avenir du FLEUVE AMAZONE en question à Toulouse

BARRAGE. Alors que les incendies qui ravagent la forêt amazonienne sont au cœur de l'actualité, Toulouse vient d'accueillir la conférence internationale "L'Amazone face aux changements climatiques et environnementaux".

Le rendez-vous est tombé à point nommé. Du 2 au 6 septembre, le Museum de Toulouse a accueilli la conférence internationale "L'Amazone face aux changements climatiques et environnementaux". Une centaine de chercheurs venus du monde entier ont fait le déplacement, se retrouvant malgré eux au cœur de l'actualité. « C'est un pur hasard, la date était prévue depuis longtemps », confirme Jean-Michel Martinez, le directeur du Service d'observation d'hydrologie du bassin amazonien (Hybam), dont le siège est basé à Toulouse depuis sa création, il y a 15 ans. En huit éditions, c'est la première fois que ce rassemblement biennal se tenait dans la Ville rose. Alors que les incendies ravagent la forêt amazonienne, il s'agissait de se pencher sur le sort du fleuve la traversant, « qui représente 20 % des ressources en eau douce non gelée de la planète ». Depuis 15 ans, on assiste sur place à l'assèchement progressif de la région : « Les grandes crues se multiplient, tout comme les records d'étiage (le niveau le plus bas enregistré dans l'année, NDLR). On altère le fonctionnement du cycle de l'eau, d'un système qui était homogène depuis des milliers d'années », déplore le spécialiste. En effet, les observations de l'Hybam, qui regroupe des scientifiques de chacun des pays concernés — dont la France —, révèlent une nette modifi-



cation de la distribution des pluies dans la région, de nombreuses zones sèches faisant leur apparition. Un phénomène dont la cause principale est le réchauffement des océans : « Situé entre l'Atlantique et le Pacifique, l'Amazone est directement affecté par leurs variations. C'est une sentinelle, un témoin à grande échelle du dérèglement climatique », démontre ainsi Jean-Michel Martinez. Ce dernier insiste également sur l'augmentation inquiétante de la pollution, « issue de l'extraction des matières premières, mais aussi des villes, dont les eaux, chargées

« Un témoin à grande échelle du dérèglement climatique »

en chlore ou en sel, sont relâchées dans le fleuve et iront ensuite se déverser dans l'océan ».

Cette conférence internationale de l'Hybam aura été l'occasion de réaffirmer la nécessité impérieuse de contrôler la quantité et de la qualité des ressources en eau du cours le plus puissant du monde. Alors que l'office de surveillance des forêts brésilien a vu son budget amputé d'un tiers depuis l'arrivée au pouvoir de Jair Bolsonaro en janvier, et que ce dernier vient de licencier le directeur de l'Agence spatiale brésilienne qui fournit les données officielles de la déforestation, « on est en train de casser le thermomètre pour ne pas dire que le malade a de la fièvre », estime Jean-Michel Martinez. « Le suivi que nous réalisons est un outil indispensable pour prendre les mesures environnementales appropriées », ajoute-t-il, en s'étonnant enfin que si peu de moyens financiers soient débloqués pour cette région grande comme l'Europe.

Philippe Salvador ✍

ÇA BOUGE !

Un label pour une RESTAURATION DURABLE

GUIDE. Le nouveau label Écotable valorise les restaurants aux pratiques durables. Deux tables toulousaines ont déjà été distinguées, dont le Café Ginette, aux Minimes.



Et si, au-delà de la qualité gustative des plats, on récompensait aussi les restaurants qui proposent des produits bio, locaux et qui évitent le gaspillage ? C'est l'idée du label Écotable, lancé en début d'année à Paris. Dans la Ville rose, deux établissements ont déjà obtenu un macaron : la table d'hôte Le pain et la rose et le Café Ginette. Pour Nicolas Barthélémy, patron de ce dernier, c'était une évidence. « Depuis le début, nous faisons attention à ce que nous mettons dans les assiettes et à la gestion de nos déchets. Nous avons aujourd'hui assez de recul pour recevoir ce label », explique celui qui affiche aussi le logo Anti-Gaspi depuis le printemps. La démarche est avant tout une his-

toire de « convictions » selon lui : « Nous avons besoin de changer nos habitudes alimentaires et la qualité des produits. Écotable peut nous amener de la visibilité. » Concrètement, ce label s'appuie sur huit critères, allant de l'empreinte carbone au menu, en passant par le recyclage ou le gaspillage. Les restaurants doivent notamment utiliser au moins 15 % de produits bio ou locaux et proposer une carte de saison comprenant un plat végétarien. « Pour nous, la seule contrainte est de prouver à Écotable que nous sommes toujours dans les clous, en traçant l'origine de nos produits... », assure Nicolas Barthélémy, qui souhaite obtenir un deuxième macaron d'ici la fin de l'année. En cuisine aussi, le chef Giovanni est emballé : « Cela crée une relation de confiance avec les producteurs et les consommateurs. » Pour aller plus loin dans sa démarche, le Café Ginette pourra également compter sur l'accompagnement mis en place par Écotable.

Paul Périé ✍

VOUS AVEZ LE DROIT DE FAIRE LA DANSE DU FOUFOU LE 18 SEPTEMBRE



LA
BANQUE
POSTALE

BANQUE ET CITOYENNE

Prêt Personnel : taux spécial

RDV ALLÉE PAUL FEUGA, 31000 TOULOUSE

Notre bus « Sur la route de vos projets » part à votre rencontre dans une tournée à travers la France. Sur place :

- Profitez d'un **taux spécial** réservé aux particuliers sur nos Prêts personnels Auto, Travaux ou Projet*.
- Bénéficiez des conseils de nos experts en financement.
- Venez rencontrer des influenceurs passionnés : Jessica Venancio (@jessicavenancio_ad), Laurent Cochet (@lolocochet).

Toutes les dates de notre tournée : surlaroutedevosprojets.fr

**UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSE.
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.**

* Offre réservée aux particuliers, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par le prêteur. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus.
Prêteur : La Banque Postale Financement - SA à Directoire et Conseil de Surveillance. Capital social 2 200 000 €. 1, avenue François-Mitterrand 93212 La Plaine Saint-Denis CEDEX. RCS Bobigny n°487 779 035.
Distributeur/Intermédiaire de crédit : La Banque Postale - SA à Directoire et Conseil de Surveillance. Capital social 4 631 654 325 €. 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06. RCS Paris n°421 100 645.

ELLE MÉRITE DE FAIRE LA UNE

Régine ANDRÉ-OBRECHT

La force tranquille

Depuis son élection, fin août, à la tête de l'université Toulouse III Paul-Sabatier, les trois facultés toulousaines sont présidées par des femmes. Une première qui n'occulte en rien les mérites de Régine André-Obrecht, entièrement dévouée à son établissement depuis plus de 20 ans.

✍ Axelle Szczygiel



© Franck Alix/JT

VOIX. Universitaire de 64 ans, Régine André-Obrecht a consacré sa carrière à l'analyse et à la modélisation statistique du signal de la parole, permettant par exemple le développement des systèmes de reconnaissance vocale de nos smartphones. « Dans les années 1980, personne n'y croyait », se souvient-elle. « Matheuse et probabiliste », elle se lance pourtant dans ce défi avec enthousiasme.

IMPLICATION. Chargée de recherche CNRS dès 1992 à l'Institut de recherches en informatique de Toulouse (Irit), laboratoire de l'université Paul-Sabatier, elle a endossé la double mission d'enseignante-chercheuse sept ans plus tard. « Je trouvais qu'il n'était pas normal de travailler dans un laboratoire, au sein d'une université, sans participer à la vie de celle-ci. » Dès lors, Régine André-Obrecht a tout mené de front, assurant des cours dans tous les niveaux de licence et de master d'un côté, prenant la tête du conseil scientifique de l'Irit de l'autre.

APTITUDE. « Une présidence est portée par des compétences, peu importe qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme », affirme la nouvelle présidente d'université. Un combat de longue date contre les stéréotypes. « Étudiante, j'ai été confrontée à un professeur qui soutenait que les femmes étaient toujours les dernières dans sa matière. J'ai fini l'année première. Si mon élection permet à certaines de briser leur plafond de verre, tant mieux ! »

CONSENSUS. Son mandat sera placé sous le signe du dialogue. « Je discute beaucoup car il est essentiel pour moi que tout le monde adhère. La majorité ne me suffit pas. » Une gageure à une époque où tout doit aller vite. « J'ai conscience que c'est une qualité autant qu'un défaut, mais j'aimerais restaurer ainsi la confiance et la fierté d'appartenir à cette université. »

CITOYENNE. En dehors du campus, Régine André-Obrecht reste guidée par le besoin d'être utile à la communauté. Elle aime ainsi, quand elle le peut, consacrer du temps à la vie de sa commune, au Sud de Toulouse. « Dans un village, tout le monde peut apporter quelque chose, on n'est pas anonyme. Cela me plaît beaucoup. »

TOP WEB



Michèle Bleuse @MicheleBleuse 09/09 : Green washing Mairie Toulouse, ça continue rue Alsace. Pour les élections 2008, nous avons eu des plantations de bouleaux dans des pots, les arbres n'avaient pas résisté à l'été 2008. Pour les élections 2020, nous avons un arrachage de végétaux, pour les remplacer (com mairie) par 29 magnolias pour 600k€

Laurence Arribagé @Larribage 10/09 : Homophobie ou racisme même combat et même sanction. La haine, la bêtise et l'intolérance doivent être combattues de la même manière. Il est temps de prendre des mesures concrètes pour que les stades deviennent des lieux de tolérance et de fair-play.

Jean-Luc Alibert @AlibertJeanLuc 10/09 : Hiérarchiser les discriminations ... Le Président de la @FFF fait honte au sport qu'il doit défendre.

Marie-Pierre Vieu @mariepierreveu 11/09 : Bruxelles intronise un commissaire européen « à la protection de notre mode de vie. » Un glissement sémantique qui sonne comme un quitus moral aux quelques 200 eurodéputés d'extrême droite du PE et donne le ton de la future mandature. Bref ça pue!!

Jean-Luc Lagleize @JeanLucLAGLEIZE 11/09 : La lutte contre l'homophobie ne s'arrête pas à la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, mais doit se poursuivre tous les jours dans les stades et les terrains de sport de notre territoire #TousUnisContreLaHaine #football

Arnaud Simion @ArnoSimion 10/09 : A propos des des déclarations de Le Graët : [BUT CONTRE SON CAMP] On ne hiérarchise pas l'abject Monsieur le Président, vous avez tort ! @Camille_2Neau @PBriancon

Arnaud Lafon 10/09 : Toujours les mêmes rengaines financières concernant les lignes de métro. Oui les transports en commun capacitaire coûtent de l'argent... La desserte des territoires, La qualité de l'air, les embouteillages évités, les routes économisées et le réchauffement climatique on en parle quand?

Marc Péré 10/09 : « Si on fait cette ligne de métro (entre 1 et 1,4 milliards d'euros), on ne fera rien d'autre. » déclare le vice-président aux Transports de Bordeaux Métropole. Diantre. À Toulouse, on en fait une à 3 milliards et plein d'autres choses à côté.

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

ARCHIPEL CITOYEN maintient le cap

HORIZON. Le collectif Archipel Citoyen dresse un premier bilan de sa démarche de tirage au sort et invite les Toulousains à se rassembler, le samedi 14 septembre, pour « poursuivre la dynamique » et travailler sur les principaux enjeux de son futur programme.

Face aux journalistes, lors de la conférence de presse organisée ce vendredi 6 septembre par le mouvement Archipel Citoyen, se côtoient des figures de La France insoumise (LFI), d'Europe écologie-les Verts (EELV), du Parti socialiste (PS), de Place publique, des militants associatifs, des acteurs culturels et des citoyens, parfois néophytes en politique. Une semaine après son appel du 29 août, le collectif affiche sa diversité à l'heure de dresser le premier bilan de sa démarche de tirage au sort et de détailler les prochaines étapes dans sa constitution d'une liste aux municipales de Toulouse.

« Notre appel compte déjà 470 signatures.

Sur la plateforme, 1 184 votants ont exprimé 7 674 soutiens aux différentes personnalités susceptibles d'intégrer la liste définitive. Une centaine de ces candidats potentiels ont été plébiscités et nous avons reçu 15 réponses aux 1 000 courriers que nous avons envoyés, au hasard, à des Toulousains inscrits sur les listes électorales afin de les inviter à se présenter via notre mouvement. Neuf d'entre eux se sont prononcés favorablement », se félicite Caroline Honvault, l'une des porte-paroles. Un taux de réponse plutôt encourageant pour une telle démarche, aux yeux de ses instigateurs.

Accusé par ses détracteurs de privilégier la constitution de la liste au détriment de l'élaboration d'un programme concret, le collectif Archipel Citoyen rappelle que son projet s'est construit autour de quatre piliers et de valeurs énumérées dans un manifeste. « Nous sommes en train de travailler dessus. Des groupes de réflexion planchent régulièrement et en autonomie sur chacun des enjeux que nous avons définis collective-



© Archipel Citoyen

ment. Nous devrions en avoir arrêté les grandes lignes fin octobre. C'est au même moment que nous serons en mesure de présenter une liste définitive », détaille Maxime Le Texier, l'un des porte-paroles d'Archipel Citoyen.

Également mis sous pression par le Parti socialiste et Génération-s sur leur sincérité à vouloir rassembler la gauche, les membres du collectif se disent toujours ouverts à la discussion et rappellent que leur « seul adversaire est Jean-Luc Moudenc ». Enfin, la question de la tête de liste qui incarnera le mouvement devant les électeurs n'est pas encore tranchée. « Un candidat portera nos idées car c'est obligatoire. Mais nous allons nous pencher sur le mode de gouvernance qui régira cette équipe quand elle sera aux responsabilités », précise Maxime Le Texier. En attendant, un rendez-vous est donné aux Toulousains, ce samedi à 16h, aux allées de Barcelone, pour s'informer sur le projet et participer à des ateliers et à des débats.

Nicolas Belaubre ✍

EN ABRÉGÉ

PLAISANCE-DU-TOUCH : la Ménude en fond de campagne



Pascal Barbier (à gauche) et Philippe Guyot (à droite)

Lors d'une réunion publique, le maire de Plaisance-du-Touch Philippe Guyot a avoué avoir tiré un trait sur le projet Val Tolosa. Qu'advient-il alors du plateau de la Ménude sur lequel devait se dresser le centre commercial ?

« Puisque le projet Val Tolosa a été définitivement abandonné... » C'est par ces mots que Philippe Guyot a évoqué l'avenir du plateau de la Ménude devant ses administrés lors d'une réunion publique qui s'est tenue le 6 septembre. Lui qui était pourtant un fervent défenseur du centre commercial, et ex-président de l'association "Oui à Val Tolosa", semble donc s'être résigné. Déjà, en juillet dernier, l'édile assurait à nos confrères du journal "Le Monde", vouloir « trouver une solution qui permette de valoriser ce terrain ». Un commentaire qui fait suite à la délibération du Conseil d'État estimant que le projet ne répondait pas à « un intérêt public majeur », et qui confirme que pour la municipalité, Val Tolosa fait partie du passé. Même si, juridiquement, la mairie n'est pas décisionnaire. En effet, de son côté, Unibail-Rodamco-Westfield poursuit ses actions en justice. Ayant déjà investi 50 millions d'euros lors de l'achat du foncier, le promoteur n'entend pas abandonner. Toutefois, il étudie les différentes options envisageables pour l'avenir du site. Il est donc possible qu'un nouveau projet soit déposé... en pleine campagne électorale.

Nul doute alors que l'aménagement du plateau de la Ménude sera l'un des enjeux des prochaines municipales. Comme le confirme d'ailleurs le maire sortant Philippe Guyot, qui a obtenu l'investiture En Marche. « J'ai des idées dans le cadre d'un projet de campagne électorale », affirmait-il dans les colonnes du "Monde" cet été.

Face à lui, c'est désormais officiel, se dressera notamment la liste de gauche "Plaisance citoyenne". Constituée « d'une majorité de personnes issues de la société civile et de représentants de différents partis, unis derrière une démarche innovante », elle est essentiellement basée sur la consultation citoyenne, afin que « les habitants eux-mêmes puissent gérer la commune », explique un communiqué. Parmi les Plaisançois à l'origine de cette nouvelle liste, se trouve Pascal Barbier, plus connu pour être le coprésident du collectif "Non à Val Tolosa".

Le devenir de la Ménude pourrait donc se jouer durant la campagne électorale, chaque camp pouvant en faire un fer de lance de son programme et sceller le type de projet que pourra accueillir le terrain.

Séverine Sarrat ✍

SYLVIE BROT investie par LREM à Ramonville- Saint-Agne



© Phat-Tran

La République en marche vient d'investir Sylvie Brot pour mener une liste aux élections municipales de 2020 à Ramonville-Saint-Agne. Ancienne membre de l'UDI, coanimatrice du comité En Marche local depuis janvier 2017, cette professeur agrégée de biologie de 46 ans a déjà constitué le collectif "Ramonville et vous", afin de proposer une alternative à la majorité socialiste de la ville, en place depuis 40 ans.

SORTIR

Si le bled M'ÉTAIT CONTÉ



© Collection Particulière, Famille Zideimal

MÉMOIRE VIVE. L'association Tactikollectif a eu l'idée de plonger dans l'histoire des présences maghrébines dans la Ville rose. À la médiathèque José Cabanis, l'exposition Ô blédi ! Ô Toulouse ! retrace les trajectoires individuelles et collectives de cette immigration toulousaine méconnue.

Que sait-on de l'immigration maghrébine à Toulouse ? Bien sûr, ces mots évoquent des quartiers comme Le Mirail ou Les Izards. Mais de l'histoire toulousaine des rapatriés d'Afrique du Nord dans les années 1950, puis de celle de l'immigration des Algériens, Tunisiens et Marocains des Trente glorieuses en réponse aux besoins de main d'œuvre, il existe un véritable vide. Ou plutôt, il existait. « Le Tactikollectif est très engagé dans les questions de mémoire », explique Salah Amokrane, coordinateur de l'association. « En 2013, nous avons accueilli une exposition aux Jacobins sur l'histoire des Maghrébins de France, qui évoquait bien peu le cas de Toulouse. Nous nous sommes dit qu'il fallait faire quelque chose. » Il y a un an, commence alors un long travail de collecte dans les « archives privées

et orales des familles maghrébines vivant à Toulouse depuis de nombreuses décennies », précise la commissaire de l'exposition Naïma Yahy.

Des photos en noir et blanc sont sorties des albums de famille, des anecdotes, parfois douloureuses, sont racontées, des journaux intimes et des documents sont dévoilés. Toute cette matière, associée aux archives publiques, a permis de créer "Ô blédi ! Ô Toulouse !" (en référence à « Ô mon pays, Ô Toulouse » de Claude Nougaro), une exposition vivante, avec de nombreuses photos et un film d'animation. « L'événement évoque à la fois des parcours personnels et singuliers, tout en fouillant la mémoire collective », poursuit Salah Amokrane. Une séquence consacrée au sport met ainsi en avant la vie du nageur juif originaire de Constantine, Alfred Nakache, mais aussi

« Des parcours personnels et singuliers, tout en fouillant la mémoire collective »

celle des joueurs algériens du Toulouse football club (TFC) ayant rejoint l'équipe de foot du Front de libération national (FLN) en 1958. Il est également question de logement avec la création d'une cité d'urgence aux Izards, de l'effervescence associative de ces quartiers d'immigration dans les années 1980, dont est issu le Tactikollectif (ex-Vitécri) ou du groupe Zebda. C'est d'ailleurs Mouss et Hakim, deux des membres de ce dernier, qui ont réalisé la musique du générique de l'exposition. D'autres thèmes de cette histoire sont encore en friche. « J'espère que cette exposition donnera envie à certains de s'emparer du sujet et de poursuivre le travail », lance Salah Amokrane.

Maylis Jean-Préau ✍



"Ô BLÉDI", les événements !

Tout au long de l'exposition, de nombreux événements viendront approfondir les propos pour rassembler et créer du lien : une rencontre avec un historien sur le thème du couscous, le Mardi de l'INA (Institut national de l'audiovisuel) consacré aux "marches des Beurs" dans les années 1980, une conférence chantée autour des femmes immigrées, une lecture musicale avec le joueur d'oud Lakdar Hanou, un film sur la bataille d'Alger, un atelier rap, une émission de radio animée par Mouss et Hakim de Zebda, le spectacle "Casbah mon amour" et le festival Origines contrôlées...

Médiathèque José Cabanis,
du 10 septembre au 12 janvier 2020.
Gratuit

tactikollectif.org

Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr



Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2019, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.

ERRATUM

À la suite d'une erreur technique, nos services ont publié en date du 5 septembre 2019 l'avis d'enquête publique : « Aménagement de la liaison multimodale entre le site propre des Herbettes et la ZAC Saint Exupéry Quartier Montaudran- commune de Toulouse ».

Cet avis a été publié sans l'accord préalable de la Préfecture.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser de cette erreur et de ne pas tenir compte de cet avis.

AVIS PUBLICS



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les préfetures de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées communiquent :

Par arrêté préfectoral en date du 2 septembre 2019 ont été déclarés d'utilité publique, en vue de l'ins-titution de servitudes, les travaux nécessaires à la création de deux liaisons électriques souterraines à 90 000 volts exploitées en 63 000 volts entre les postes de Gourdan et de Lannemezan, sur le territoire des communes de Lannemezan, Pinas, Cantaous, Saint-Laurent-de-Neste, Saint-Paul et Mazères-de-Neste dans le département des Hautes-Pyrénées, et de Montréjeau et Gourdan-Polignan dans le département de la Haute-Garonne.

Une copie de cet arrêté sera affichée, pendant une durée minimale de deux mois, dans les mairies de Lannemezan, Pinas, Cantaous, Saint-Laurent-de-Neste, Saint-Paul, Mazères-de-Neste, Montréjeau et Gourdan-Polignan.

Cet arrêté sera, en outre, inséré au recueil des actes administratifs des services de l'Etat des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne et publié sur les sites internet suivants :

www.hautes-pyrenees.gouv.fr
www.haute-garonne.gouv.fr

Signé :

- Pour le préfet de la Haute-Garonne et par délégation, le directeur de la citoyenneté et de la légalité - Stéphane LALANNE
- Pour le préfet des Hautes-Pyrénées et par délégation, le secrétaire général - Samuel BOUJU.



Avis rectificatif MP 2019-BES-09 Construction de courts de tennis couverts

Identification de l'organisme qui passe le marché : M Jean-Luc RAYSSE-GUIER, Maire, commune de Bessières, place du Souvenir, 31660 Bessières
Objet du marché : La consultation a pour objet la construction de courts de tennis couverts.
La date limite de réception des offres est modifiée :
Date limite de dépôt des plis : 20/09/2019 à 12h00
Adresse Internet du profil acheteur : <http://ladepeche-marchespublics.fr/accueil.htm>
Date de parution de l'avis initial sur le Journal Toulousain : 25 juillet 2019
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de Toulouse

CONSTITUTIONS



Me Jean-Paul SOUYRIS
NOTAIRE
7, Avenue de Saint Léon - B.P. 17
31560 NAILLOUX

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jean-Paul SOUYRIS, notaire à NAILLOUX (Haute-Garonne), 7, avenue de Saint Léon, le VINGT DEUX AOÛT DEUX MILLE DIX NEUF, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

DÉNOMINATION : « ASTRAMICS ».
FORME : SOCIÉTÉ CIVILE.
CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1.000,00 €).

SIÈGE SOCIAL : SAINT GAUDENS (31800), 17, AVENUE ANSELME ARRIEU.

OBJET SOCIAL : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

GÉRANCE : Monsieur Joël GRAU, demeurant à VALENTINE (HAUTE-GARONNE), 137, AVENUE SAINT JEAN

Monsieur Eric GEORGEL, demeurant à VILLENEUVE DE RIVIERE (HAUTE-GARONNE), Chemin De Lamothé

Monsieur Franck HAMMERLIN, demeurant à VILLENEUVE DE RIVIERE (HAUTE-GARONNE), 292, Rue Du Chateau

Monsieur Laurent MARTIN-BENITEZ, demeurant à TOULOUSE (HAUTE-GARONNE), 128, CHEMIN DE VIREBENT

Monsieur Pierre ANGELINI, demeurant à ESTANCARBON (Haute-Garonne), 14, Chemin des Gravades.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE (Haute-Garonne).

CESSION DE PARTS SOCIALES - AGREMENT : Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale

Pour Avis,
Maître Jean-Paul SOUYRIS.



Etude de Maître Camille TARASCON
Notaire à TOULOUSE (31000),
19 rue Claire Pauilhac.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Camille TARASCON, Notaire titulaire d'un Office Notarial à TOULOUSE, 19, rue Claire Pauilhac, le 29 mai 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI MARENGO PHOENIX**
Siège: TOULOUSE (31500), 2 avenue Georges Pompidou.

Objet : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers, de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent, l'occupation à titre gratuit des biens immobiliers par les associés fondateurs.

Durée: 99 années
Capital: MILLE EUROS (1 000,00 EUR)
Apports en numéraire :

Monsieur Mathieu DELANNEE : 500 euros
Madame Marix-Alix DELANNEE : 500 euros

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Cette restriction ne s'applique pas aux cessions faites entre associés ou par un associé à son descendant.

Tout ayant droit doit, pour devenir associé, obtenir l'agrément de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire hors la présence de ces dévolutaires, les voix attachées aux parts de leur auteur n'étant pas retenues pour le calcul du quorum et de la majorité.

Les premiers gérants sont : Monsieur Mathieu DELANNEE et Madame Marix-Alix BAYLE épouse DELANNEE demeurant ensemble 8 rue Mireille 31500 TOULOUSE.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis
Le notaire.

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT FABRICE par abréviation T.A.F
SIGLE : T.A.F

FORME : Société par actions simplifiée
SIÈGE SOCIAL : 2 L Chemin des Amourès - 31 390 LAFITTE VIGORDANE

OBJET : terrassement, assainissement, travaux publics, voirie, remblais, réalisation de chemins d'accès

DURÉE: 99ans
CAPITAL : 3 000 euros
PRESIDENT : Fabrice DUHAMEL, demeurant 2 L Chemin des Amourès - 31 390 LAFITTE VIGORDANE

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse

Pour avis,

Par acte SSP du 06/09/2019 il a été constitué une société **PENSE A MOI**

Forme : EURL Siège social : CIDEX 3619 - 142 BIS CHEMIN DE LA PLANETE, 31840 AUSSONNE Capital : 1 000 € Objet social : Services de nettoyage et d'entretien de monuments funéraires, achat/vente de fleurs d'ornement ou autres objets liés à ces services, gravure sur pierre Gérant : GHISLAINE SALLES, CIDEX 3619 -142 BIS CHEMIN DE LA PLANETE, 31840 AUSSONNE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Toulouse



Maître Marie-Noëlle GERAULT
Avocat à la Cour
46 Rue carrière - 31700 BLAGNAC

Avis de constitution

Par acte sous seings privés en date à Blagnac du 5.09.2019, il a été constituée une **société par actions simplifiée** présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : CHAMAMA
SIÈGE : 32 Rue Raymond Grimaud à 31700 BLAGNAC.

DURÉE : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au **Registre du commerce et des sociétés de Toulouse**

CAPITAL : 12.000 euros divisé en 12.000 actions

OBJET : L'activité de location d'emplacements de places de parkings pour véhicules et autres matériels, la prestation de tous services annexes de conciergerie accessoires à cette activité, et la sous-traitance de ces prestations, la location de tous biens immobiliers ou mobiliers en relation avec l'activité principale

PRESIDENT : Monsieur Jérôme BESSEMOULIN, né le 3 octobre 1974 à ISSOUDUN (36), demeurant 7 Chemin de la Garonne 31700 CORNEBARRIEU, pour une durée indéterminée.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Toute cession d'actions, à titre onéreux ou gratuit, entre associés, ou entre un associé et un tiers, y compris ses conjoint et descendants, est soumise d'une part au droit de préemption des autres associés et d'autre part à une procédure d'agrément. L'agrément est donné par l'assemblée des associés.

Pour avis
La Gérance

Antoine GINESTY
Sébastien SALESSES
Notaires Associés
Successeurs de Maîtres Ginesty (Père et Fils) et de Maître Combarieu
ETUDE PLACE WILSON

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Sébastien SALESSES, Notaire Associé à TOULOUSE (31), le 06/09/2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : **BLACK PEARL**. Forme : Société civile immobilière. Siège social : SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE (31650), 7 Bis rue du Partanais. Durée : 99 ans. Objet : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Capital social : 1 000 € par apports en numéraires. Premiers gérants : Monsieur Sébastien MALOT, demeurant à SAINT JEAN (31240) 76 boulevard de Ratalens, et Monsieur Fabien PEYRICHOUX, demeurant à AUREVILLE (31320) 6 clos de la Gleyzette. Nommés sans limitation de durée. Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Pour avis
Le notaire

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à L'UNION du 05/09/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : INVESTINO
Siège social : 11 RUE DES PALMIERS, 31240 L'UNION

Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la Société : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. FARID BOUAOUIOUACH française. Et Mme CELIA GUEPRATTE épouse BOUAOUIOUACH de nationalité française demeurant ensemble 11 rue des palmiers 31240 L'union de nationalité

Cluses relatives aux cessions de parts : droit commun

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

Pour avis
La Gérance

Suivant un acte ssp en date du 09/09/2019, il a été constitué une SASU

Dénomination : **ACE PLUS**
Nom commercial : ACE PLUS
Siège social : 40, Rue Benjamin Constant 31400 TOULOUSE
Capital : 1000 €

Activités principales : vente-formation-programmation des matériels et systèmes d'encaissement

Durée : 99 ans
Président : M. KABOBA Guy 40, Rue Benjamin Constant 31400 TOULOUSE

Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Pour avis,

Pour vos demandes de DEVIS

32 Rue Riquet
31000 Toulouse



Pour avis,

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 9 septembre 2019, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique

DENOMINATION : **AGIRBAT**
CAPITAL : 2 000,00 euros
SIEGE : 52 Boulevard Gabriel Koenigs, 31300 TOULOUSE

OBJET : Tous travaux de maçonnerie générale

DUREE : 99 Années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT DES CESSIONS :

Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

ORGANES SOCIAUX
Nomination sans limitation de durée.

Président :

Monsieur HEDHLI Charfeddine, demeurant 14 Rue du Lot, Bâtiment C, Appartement 401, 31100 TOULOUSE

IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour Avis et Insertion

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP du 4 Septembre 2019 à TOULOUSE, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : **BOUM FRIED CHICKEN**
Siège : 152 Rue Nicolas Louis Vauquelin - 31100 TOULOUSE

Objet : l'exploitation de tous fonds de commerce de restauration à consommer sur place ou à emporter ; l'activité de traiteur ; la prise de participation dans toutes sociétés ayant une activité similaire ou connexe ; la création, l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant à l'une ou l'autre des activités précitées ; la formation sur tous produits liés à l'activité ; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ; et plus généralement, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Durée de la Société : 99 ans
Capital : 1 000 €

Gérant : Monsieur Hocine BOUMAZA
Demeurant 4 rue Simone Veil - 31100 TOULOUSE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

**Pour avis
Le Gérant.**

Par acte SSP du 05/09/2019 il a été constituée une SCI dénommée :

CALADEC
Siège social: 38 bis rue roquelaine 31000 TOULOUSE
Capital: 100 €

Objet: L'acquisition, la gestion, la mise en location et l'administration de tous immeubles bâtis et non bâtis, nus ou meublés, à usage commercial, industriel, artisanal et/ou d'habitation situé en France ou à l'étranger.

Et généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement, sans toutefois que lesdites opérations puissent altérer le caractère civil de la Société.

Gérant: M. DECAMPS JEAN-PIERRE, HENRI 13 CHEMIN DE VIGNOLES 31430 LE FOUSSERET

Cession des parts sociales : Toute cession de parts doit être constatée par un acte notarié ou sous signature privée.

Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE

Par acte SSP en date à MURET du 30/06/2019, il a été constitué une SCI dénommée **LE 3 BOULEVARD DU MARECHAL LECLERC**, durée 99 ans, RCS Toulouse, siège social à TOULOUSE (31000) 3 boulevard du Maréchal Leclerc, Capital 1200 € composé uniquement d'apports en numéraire, Objet : acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

Gérants : M. Florent ESPAGNO, demeurant à AUREVILLE (31320) 173 ch. Lacour, M. Pierre BELARGE, demeurant à TOULOUSE (31000) 13 Rue Romiguières et Mme Marie VELLAS épouse BARAZER DE LANNURIEN, demeurant à TOULOUSE (31000) 31 Rue de Fleurance.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts sociales par la collectivité des associés.

Pour avis, la gérance.

Avis de constitution

Suivant acte SSP en date à Saint Jean du 3 septembre 2019, il a été constitué une société par actions simplifiée - Dénomination : **LB AUDIT & CONSEILS**-Siège : 78, Rue des Roses - 31240 SAINT JEAN -Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS-Capital : 1 000 Euros-Objet : l'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au tableau de l'Ordre des experts-comptables ; l'exercice de la profession de commissaire aux comptes, dès son inscription sur la liste des commissaires aux comptes. - Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.-Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés - Président : Monsieur Laurent BENAYS, 34, Avenue Edouard Vaillant - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT -Immatriculation : RCS de Toulouse.

Pour Avis - Le Président



OFFICE NOTARIAL D'ESCALQUENS
Maître Mathieu BORNET
61 Avenue de Toulouse, Espace 61
31750 ESCALQUENS

Avis de constitution

Il a été constituée une société par acte authentique reçu par Maître Mathieu BORNET, en date du 1 août 2019, à ESCALQUENS (31750). Dénomination : **WOWO SOCIETY**. Forme : Société civile immobilière. Objet : - l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers et notamment - l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;. Durée de la société : 99 années(s). Capital social fixe : 204000,00 euros Siège social : 2, rue Cantegril, 31000 Toulouse. La société sera immatriculée au RCS de TOULOUSE. Gérant : Madame Karine LAURENS, demeurant 48bis, rue de Metz, 31000 Toulouse

**Pour avis.
Le notaire**

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **ARTEF**
FORME : Société unipersonnelle à responsabilité limitée
SIEGE SOCIAL : 79 Avenue Jallier - 31390 CARBONNE
OBJET : l'activité de menuiserie, d'agencement d'intérieur et de magasins, la fabrication et la pose d'éléments de cuisines et de salle de bains, de menuiseries intérieures et extérieures, la fabrication de meubles;
l'activité de consultant en ingénierie, maintenance industrielle et amélioration continue, process, la gestion de projet;
DUREE : 99ans
CAPITAL : 2 000 euros
GERANCE : Fabrice BIAGI, demeurant Lieu-dit d'Estoueuou - 09 800 SEINTEIN
IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE

Pour avis,

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **IP TAXI**
FORME : Société unipersonnelle à responsabilité limitée
SIEGE SOCIAL : 157 Chemin de Moroncazal - 31 410 NOE
OBJET: TAXI
DUREE : 99 ans
CAPITAL : 500 euros
GERANCE : Pascal INGRAND, demeurant 157 Chemin de Moroncazal - 31 410 NOE
IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE

Pour avis,

AVIS DE CONSTITUTION
Dénomination sociale : **GIORDANINO IMMOBILIER** - Forme sociale : Société civile immobilière - Siège social : 61 rue de COMMINGES 31600 MURET - Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 1 000 euros - Gérance : Monsieur Yoan GIORDANINO, demeurant 61 rue de COMMINGES 31600 MURET. Immatriculation de la Société au RCS de TOULOUSE.

La Gérance

TRANSFERTS DE SIÈGE



13, impasse teynier
31100 Toulouse

LE FOURNIL DU VIEUX MOULIN
SAS au capital de 81 000 euros
Siège social : 107 B avenue de Lardenne, 31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 797 558 194

Aux termes d'une délibération en date du 29/06/2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SAS LE FOURNIL DU VIEUX MOULIN a décidé de transférer le siège social de TOULOUSE (31100) 107 B avenue de Lardenne, à TOULOUSE (31100) 115 ter avenue de Lardenne à compter du 29/06/2019 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

13, impasse teynier
31100 Toulouse

DELELI S
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 107 B avenue de Lardenne - 31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 798 358 057

Aux termes d'une délibération en date du 29/08/2019, l'AGE a décidé de transférer le siège social de TOULOUSE (31100) 107 B avenue de Lardenne à TOULOUSE (31100) 115 ter avenue de Lardenne à compter de ce même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Avis de modification

Dénomination sociale : **SASU PLEIONE**
Forme : Société par Actions simplifiée Unipersonnelle
Siège Social : 32, Rue Riquet à 31000 TOULOUSE

Capital Social : 1000 €
SIREN 825 036 411 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03/09/19, l'associée a décidé de transférer à compter de ce jour, le siège social qui était situé à 32, Rue Riquet à 31000 TOULOUSE à l'adresse suivante : 10, Rue Anna POLITKOVSKAIA, Appt A07 à 31200 TOULOUSE. L'article 5 des statuts a été modifié, en conséquence.

Madame Emilie GARCIA BIDARRA dont le domicile personnel est : 10, Rue Anna POLITKOVSKAIA, Appt A07 à 31200 TOULOUSE demeure la Présidente de la SASU PLEIONE.

POUR AVIS ET MENTION, La Présidente.

SOCIETE DE TUYAUTERIE SOUDURE INDUSTRIELLE - STSI
SAS au capital de 500 euros
31 Allée des Tilleuls
VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS (31290)
RCS TOULOUSE 813 921 996

Avis

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2019, les associés ont décidé, à compter du 1er juillet 2019 - 0 heure, de transférer le siège social de VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS (31290), 31 avenue des Tilleuls, à AVIGNONNET-LAURAGAIS (31290), Chemin des Alluxals.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Pour avis,



Avis de transfert de siège social

Dénomination : **SCI WITTEMANS I**
Siège: TOULOUSE 31300, 1 rue du Ravelin, les Jardins du Ravelin.
Capital: 1500,00 euros
Numéro SIREN 432833044
RCS TOULOUSE.

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 17 mai 2018 les associés ont décidé de transférer à compter du 17 septembre 2018 le siège social qui était à TOULOUSE 31300, 1 rue du Ravelin, les Jardins du Ravelin à l'adresse suivante TOULOUSE 31400, 3 rue René Aspe, Rés Jean Gauguin.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE

**Pour avis
Le notaire.**

SCI NIDIME

SCI au capital de 1.000 Euros
46 boulevard de la Casse
GRAULHET (81300)
RCS CASTRES 750 191 629

Avis

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2019, les associés ont décidé, à compter du 1er juillet 2019 - 0 heure, de transférer le siège social de GRAULHET (81300), 46 boulevard de la Casse, à AVIGNONNET-LAURAGAIS (31290), Chemin des Alluxals.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Pour avis,

Modification siege social

Dénomination : **SAS JURALO**
Siège social : 54 av du Maréchal Joffre - 31800 ST GAUDENS
Forme juridique : SAS
Capital social : 5 000€
RCS Toulouse : 534 725 940

Aux termes d'une délibération en date du 15/07/2019, l'assemblée générale Extraordinaire a décidé de modifier le siège social à compter du 15/07/2019.

Le nouveau siège social est :
Villa 56, Résidence Les Jardins de Monléon, 105 Chemin de Chire, 31800 Saint-Gaudens.
L'article 5 est modifié en conséquence.

Pour avis, la Direction.

TRIM AND FINISH

SARL au capital social de 1 000,00€
Siège Social : 37 Avenue de Lapeyrière - Villa n° 4
31 240 SAINT-JEAN
RCS TOULOUSE 800 002 016

Par délibération en date du 08.07.2019 l'associée unique a décidé :

- Le transfert du siège social au 8 Rue de l'Abreuvoir - 787570 CHANTELOUP LES VIGNES à compter du 08.07.2019 ;

**Pour avis,
Le représentant légal**

SUD FRANCE FORMATION, SAS au capital de 1 000€, Lieu dit Fauvelle, 63250 Celles sur Durolle, 830 021 267 RCS Clermont Ferrand. L'AGE a décidé, le 26.8.2019, de transférer le siège social de la société au 2 rue Albert Sorel, 31500, Toulouse. Objet : Toutes prestations de formation professionnelle. Durée : 99 ans. Président : Mr CURTO Cologero, 29 avenue du Maréchal Leclerc, Appartement 3, 33700 Merignac, pour une durée indéterminée. La société sera radiée du RCS de Clermont Ferrand et réimmatriculée au RCS de Toulouse

LA FORGE DE GEORGES

SCI au capital de 300 €
Siège social : Les Boulbènes,
Chemin De Halage
31520 RAMONVILLE ST AGNE
849394606 RCS de TOULOUSE

Par AGE du 04/09/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 9 Route De Toulouse 31450 MONTLAUR, à compter du 05/09/2019.

Mention au RCS de TOULOUSE

MODIFICATIONS DIRIGEANT(S)

Patrick PARTOUCHE

Avocat
19, chemin de Nicol
31200 - TOULOUSE

DAF RESTAURATION

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 9.000 euros
Siège social : 13 Rue du Rempart
Villeneuve - 31300 - TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 839649183

Aux termes d'une A.G.E en date du 30 Août 2019, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mr Thomas AUFAURE, demeurant 26 rue de Varsovie à TOULOUSE (31000), de ses fonctions de gérant, à compter du 31 Août 2019. Il a été décidé de désigner, à compter du 1er Septembre 2019, en qualité de gérants de la société : Mr Nicolas FRANCHET, demeurant 20 Rue Painlevé à FROUZINS (31270) et Mr Cédric LE GALLEN demeurant 416 Rue Roquesière à SAINT-SULPICE LA POINTE (81370).

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE

SCI SCI PETIT MONT au capital de 100 €. Siège social : 1 Impasse la Javanaise 31320 CASTANET-TOLOSAN. 524140803 RCS TOULOUSE. L'AG Extraordinaire du 13/06/2019 a autorisé la cession de parts de Mme DOMINIQUE FAUCK, démissionnaire, au profit de M. THIERRY FAUCK, demeurant 1 Impasse la Javanaise 31320 CASTANET-TOLOSAN à compter du 01/09/2019. Modifications RCS TOULOUSE

SCP Jean-Pierre REVERSAT
Notaire
31210 MONTREJEAU

Démission d'un co-gérant

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 juillet 2019, il a été décidé la cession de parts par M. Sébastien CHOMPRET, au profit de Mme Corine CASTEX co-gérants de la **SCI ELI-LO**, au capital de 2.000 €, RCS TOULOUSE N° 817 382 518 dont le siège social est à SAINT GAUDENS (31800) 1Ter Boulevard du Languedoc.

Il est accepté la démission de M. CHOMPRET, demeurant 472 Chemin de la Hount Barade 31800 SAINT GAUDENS en sa qualité de co-gérant.

Mme CASTEX Corine, demeurant 472 Chemin de la Hount Barade 31800 SAINT GAUDENS, reste seule gérante de ladite société. Les statuts seront modifiés en conséquence.

TORINO PIZZA

SASU au capital de 1.000 euros,
Siège social : 101 Rue Bonnat
31400 TOULOUSE
829 015 239 RCS TOULOUSE

Modification président

Par délibération en date du 1er août 2019, l'associé unique de la société TORINO PIZZA, prenant acte de la démission de Monsieur DJENADI Habib de ses fonctions de président de la société, nomme en remplacement à compter du 1er août 2019, et ce pour une durée illimitée, en qualité de Président de la société :

Madame AL OGLAH Afnane
Demeurant 16 Rue Emile Pelletier
Appartement 58 - 31100 TOULOUSE
L'article 37 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,



13, impasse teynier
31100 Toulouse

SCI MIEUX VIVRE

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 2 allées d'Occitanie -
Appart. 28
31770 COLOMIERS
RCS TOULOUSE 350 527 529

Aux termes d'une délibération en date du 28/06/2019, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérants Monsieur Jean-Yves COUPUT demeurant à ALEX (74290) 435 route des Villards et Monsieur Christophe COUPUT demeurant à COLOMIERS (31770) 1 allée du Plantarel, pour une durée indéterminée à compter du 01/07/2019.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Toulouse.

SAINT AUBIN

Société civile au capital de
30 489,80 euros
Siège social : 47, rue Riquet -
31000 TOULOUSE
320 291 446 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 juin 2019 suite à la survenance du décès de Madame Danièle BOURREL, co-gérante, le 9 septembre 2016, Monsieur Roger BERGAMASCHI, demeurant à MONTRABE (31850) - 18 chemin Tomberoussy est désormais seul gérant.

Les dépôts légaux seront effectués au greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

**Pour avis,
La gérance**

Forme : SAS.
Dénomination : **MISS CARTE GRISE SERVICE ADMINISTRATIF**
Capital social : 500 €.

Siège social : 70 RUE DE LA COLOMBETTE 31000 TOULOUSE

827 456 690 RCS TOULOUSE.
Aux termes de décisions en date du 04/09/2019, il a été décidé de désigner, pour une durée indéterminée à compter du 04/09/2019 Mme MAURY MORGANE demeurant 42 rue St Remys 31000 Toulouse en qualité de Directeur Général en remplacement de Mme KLEIT Siham démissionnaire

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

ORANGERIE DU MONT ROYAL

SARL au capital de 8 000,00 Euros €
Siège social : 5 Rue Du Parc
31210 MONTREJEAU
813 596 772 RCS de TOULOUSE

Par AGE du 02/08/2019, il a été décidé de nommer nouveau gérant M. PEREZ Antoine demeurant 5 Rue Du Parc 31210 MONTREJEAU à compter du 02/08/2019 en remplacement de Mlle NEVETON Aurore Décédée

Mention au RCS de TOULOUSE

MODIFICATIONS STATUTAIRES



Société d'Avocats
1 rue Bouquières - 31000 TOULOUSE
Tél. : 05.62.264.264
Fax : 05.62.264.265

DGK FINANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 310 912 euros
Siège social : chez ETHICS BIOTOPE
2 avenue de l'Escadrille Normandie
Niemen - 31700 BLAGNAC
RCS TOULOUSE 834 406 142

Par décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21.03.2019 et du Président du 22.03.2019, le capital social a été augmenté de 50 000 euros par l'émission de 50 000 actions nouvelles.

Ancienne mention : capital social : 310 912 €
Nouvelle mention : capital social : 360 912 €

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence

Pour Avis,

Me Benoît DUGUET
Notaire
31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE

Augmentation de capital

Suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 septembre 2019
Les associés de la **SAS BERNARD IMMOBILIER**, Société par actions simplifiée capital de 1.000,00 €, siège à MONTESQUIEU-VOLVESTRE (31310), 21 rue des Melles, SIREN n° 852311372, (RCS TOULOUSE).

Ont décidé d'augmenter le capital social de 1000,00 € à 10 000,00 € par apports en numéraire de Mr Daniel BERNARD et de Mme Suzette CLAUZADE MOULIS, son épouse, demeurant ensemble à 31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE, 21 rue des Melles.

Et ont modifié en conséquence les statuts.

Mention sera faite au RCS de TOULOUSE

SARL LA MIGLIORE PIZZA
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 31 Avenue de Toulouse
31270 CUGNAUX
852 232 727 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Par délibération en date du 30 Août 2019, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale qui devient LA COLOMBE, à compter du 30 Août 2019.

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

- Ancienne mention SARL LA MIGLIORE PIZZA
- Nouvelle mention LA COLOMBE

Mention sera faite au RCS : TOULOUSE

Pour avis,

Forme : SAS. Dénomination : **SPI- DER WORLD CINEMA**, au capital de 428300 €. Siège : 32 rue des Pêchers 31150 GAGNAC SUR GARONNE, 525143533 RCS Toulouse. L'AG Extraordinaire du 04/09/2019 a décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter celle de **Thierry OBADIA FILMS** à compter du 04/09/2019. Modification au RCS de TOULOUSE.

NON-DISSOLUTION

SAS LLP Conseil, au capital de 2000€. Siège social : 1 Place Roger Salengro 31000 TOULOUSE. RCS Toulouse: 827550815. L'AG Extraordinaire du 07/08/2019 a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société en application de l'article L223-42 du Code de Commerce malgré les pertes constatées. RCS Toulouse.

DISSOLUTIONS

KDS 31, SASU au capital de 1 000€, 2 Avenue de la Dépêche, 31100 Toulouse, 812 596 047 RCS Toulouse. L'AGE a décidé, le 27.6.2019, la dissolution anticipée de la société, au 4.7.2019, désigné liquidateur Mr REDOUTEY Samuel, 1 Avenue de la Dépêche, apt 25, 31100 Toulouse et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS de Toulouse

NOTRE
TÉLÉPHONE

09 83 27 51 41

SCP Jean-Pierre REVERSAT
Notaire
31210 MONTREJEAU

SCI LAGRANGE
Au capital de 1.524,49 €
Siège Social : Lieu-dit LAGRANGE
RN 117
31800 VILLENEUVE DE RIVIERE
RCS 322 118 639

L'assemblée Générale Extraordinaire du 12 juillet 2019, enregistrée à TOULOUSE le 17 juillet 2019 dossier 2019 00007668 ref 3104P61 2019 A 03218, a décidé la dissolution de la Société.

Monsieur Max AZEMA, demeurant 2 Route départementale 817 31800 VILLENEUVE DE RIVIERE, a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de TOULOUSE.



**DOCTEUR HEMOUS
BLANCHERS
BEATRICE ET
GUIMARD JEAN
MARC**

S.C.M. au capital de 1183,96 Euros
Centre commercial St Charles
6 rue Magressolles
31780 Castelginest
RCS de Toulouse : 348 859 315

Lors d'une assemblée générale extraordinaire du 28/12/2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la SARL S.C.M Dr HEMOUS BLANCHERS BEATRICE ET GUIMARD JEAN MARC à compter du 28/12/2018 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Jean -Marc GUIMARD à compter de la même date. La gérance assumée par Jean -Marc GUIMARD a pris fin à cette même date.

Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au 27 rue Saint Guillaume 31790 Saint Sauveur qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Toulouse.

Pour avis et mention
Le liquidateur

Z.E.S
Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
au capital de 100 €
Siège social : 21, Rue André Haon
31200 TOULOUSE
RCS TOULOUSE B 828 016 691

Avis de publicité de dissolution

Aux termes des décisions de l'associé unique du 30/06/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2019 et sa mise en liquidation.

L'associé unique exercera les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 21 Rue André Haon - 31200 TOULOUSE, adresse à laquelle toutes correspondances devront être envoyées, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE. Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

LIQUIDATIONS

MORestaurant 31
Société par actions simplifiée
Société en liquidation
au capital de 1 200 euros
Siège social : 2 Impasse du Riou
31700 BLAGNAC
833 952 922 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'associé unique du 28 février 2019, il résulte que :

L'associée, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur, Madame MOHAMMAD Naïma, demeurant 13 Rue Maurice Utrillo, Appartement 5231, 31700 BLAGNAC, et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 28 février 2019.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Mention sera faite au RCS : TOULOUSE.

Pour avis

Z.E.S

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
au capital de 100 €
Siège social : 21, Rue André Haon
31200 TOULOUSE
RCS TOULOUSE B 828 016 691

Avis de publicité

Par décision en date du 30 juin 2019, l'associé unique, Monsieur Mickaël PEIRONNE, demeurant 21 Rue André Haon - 31200 TOULOUSE, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Mention sera faite au RCS de TOULOUSE

Pour avis,



**DOCTEUR HEMOUS
BLANCHERS
BEATRICE ET
GUIMARD JEAN
MARC**

Société en liquidation
27 rue Saint Guillaume
31790 Saint Sauveur
RCS de Toulouse : 348 859 315

Par l'Assemblée de clôture en date du 28/12/2018 au siège social, les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur M. Jean Marc GUIMARD ont approuvé les comptes de liquidation et ont décidé de la répartition du produit net de la liquidation, après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Toulouse, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis et mention
Le liquidateur

DIVERS



Vente de logements vacants conformément aux articles L443-11 et R443-12 du CCH; PATRIMOINE SA Languedocienne informe ses locataires et les locataires des bailleurs sociaux du département 31 que les logements suivants sont mis en vente.

- **VENTE D'UN APPARTEMENT T2** de 37m², 5, impasse des Pradelets **31650 St Orens de Gameville**, Apt n°10 - 1er étage - 1 pk inclus. Copro de 40 lots+ 72 acc - sans proc - chges 792 €/an env TF 550 € env/an DPE : E - 109 500 €

- **VENTE D'UN APPARTEMENT T3** de 62m², 36, chemin de Cézérou **31270 Cugnaux**, Apt n°32 - 1er étage - 2 park. Copro 48 lots + 76 acc - sans proc - TF 1117€/an - chges 1150€/an env, DPE : D, 129 000 €

- **VENTE D'UN APPARTEMENT T1** de 22 m², 9, imp Pasteur **31140 Aucamville** Apt n°9 - RDC - 1 park ext inclus copro 20 lots et 56 acc - sans proc - chges 580€/an env- TF 412 €/an, DPE : E, 64 000 €

- **VENTE D'UN APPARTEMENT T1** de 30m², 7, impasse Calvintet **31500 Toulouse** Apt n°18 - RDC copro 271 lots - sans proc - chges 680€/an env - TF 607€/an DPE : D, 69 000 €

Les prix indiqués sont exclusivement réservés aux locataires du département 31. Pour les locataires de PATRIMOINE SA, ces logements seront destinés à leur résidence principale. Les locataires intéressés sont priés d'envoyer une demande écrite dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication à :

PATRIMOINE SA Languedocienne
Agence Commerciale
5, place de la Pergola - CS 77711
31077 TOULOUSE cedex 4
Contact.vente-hlm@sa-patrimoine.com

Location gérance

Aux termes d'un acte SSP en date du 02.09.2019, **M. Couloumes Olivier** demeurant 21 ter Chemin des Douze - 31 410 MAUZAC a donné en location gérance à la **SARL IP TAXI**, société au capital de 500 euros, dont le siège sis 157 Chemin de Moroncazal - 31 410 NOE en cours d'immatriculation au greffe du tribunal de commerce de Toulouse, représentée par M. Pascal INGRAND un fonds de commerce de taxi, situé 21 ter Chemin des Douze - 31 410 MAUZAC pour une durée de 12 mois à compter du 02.09.2019 renouvelable d'année en année par tacite reconduction..

Pour avis,

**Antoine GINESTY
Sébastien SALESSES**
Notaires Associés
Successieurs de Maîtres Ginesty
(Père et Fils) et de Maître Combarieu
ETUDE PLACE WILSON

**AVIS DE SAISINE DE
LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28
novembre 2016**

Suivant testaments olographes en date des 27 décembre 1981 et 18 octobre 2005, **Mademoiselle Marie Jeanne Antoinette CAMILLI**, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès survenu à TOULOUSE (31) le 02 août 2019, ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Antoine GINESTY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Antoine GINESTY et Sébastien SALESSES, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à TOULOUSE (Haute Garonne), 4 et 5, place Wilson, le 5 septembre 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Antoine GINESTY, notaire à TOULOUSE, référence CRPCEN : 31001, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.



Insertion - changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître **Camille TARASCON**, Notaire titulaire d'un Office Notarial à TOULOUSE, 19, rue Claire Pauilhac, le 26 juillet 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Joseph Antoine VICENS, retraité, demeurant à LAPEYROUSE-FOSSAT (31180) 61 avenue Bellevue, et **Madame Violette Christiane Aurélie BARANESS**, retraitée, son épouse, demeurant à LAPEYROUSE-FOSSAT (31180) avenue 61 avenue Bellevue.

Monsieur est né à BOUT TLELIS ORAN (ALGERIE) le 25 juin 1940.

Madame est née à NANTES (44000) le 1er décembre 1949.

Mariés à la mairie de TOULOUSE (31000) le 20 août 1966 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

sont présents à l'acte. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.



**SCP Patrice GI RAUD,
Christophe EDALITI et
BONNEFIS-BOYER**
Notaires associés
PLAISANCE DU TOUCH
(Haute Garonne), rue Bernadet

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Christophe EDALITI, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Patrice GI RAUD-Christophe EDALITI-Bertrand BONNEFIS-BOYER », titulaire d'un Office Notarial à PLAISANCE DU TOUCH, rue Bernadet, le 29 août 2019, a été reçu l'aménagement du régime matrimonial avec ajout d'une clause de préciup entre **Monsieur Christophe Robert Louis CABARET**, ingénieur, et **Madame Martine LIMOUZY**, ingénieure, son épouse, demeurant ensemble à FONSORBES (31470). Monsieur est né à SANNOIS (95110) le 2 janvier 1960, Madame est née à SAINTE-ADRESSE (76310) le 24 juillet 1959. Mariés à la mairie de PIRIAC-SUR-MER (44420) le 1er octobre 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

MISE EN LOCATION GERANCE Suivant acte sous seing privé en date du 16 aout 2019 à TOULOUSE et du 22 aout 2019 à RENNES, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DE VANNES le 2 septembre 2019, Dossier 2019 00060072, référence 5604P01 2019 A 03615. La société **YVES ROCHER FRANCE**, société par Actions Simplifiée, au capital de 228 661 780 euros ayant son siège social à RENNES (35000) 2-4 Boulevard de Beaumont, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le n°808 529 184, représentée par Madame Annaïck COLLIN, Donne en location gérance à la **SARL AB BEAUTE** au capital de 10 000 euros ayant son siège social à TOULOUSE (31200) Centre Commercial Gramont, 2 Chemin de Gabardie en cours d'immatriculation au RCS de TOULOUSE représentée par Madame Sandrine FARIA, Un fonds de commerce de vente de produits de beauté, d'hygiène et de soins esthétiques, connu sous le nom de CENTRE DE BEAUTE YVES ROCHER, sis et exploité à TOULOUSE (31200) Centre Commercial Gramont, 2 Chemin de Gabardie et ce à compter du 17 septembre 2019 pour une durée indéterminée. Pour insertion unique

FIN DE LOCATION GERANCE Suivant acte sous seing privé en date du 3 juillet 2014 à TOULOUSE et du 8 juillet 2014 à RENNES, enregistré au S.I.E. de VANNES GOLFE le 20 juillet 2014, Bordereau n°2014/1064, Case n°20. La société **LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER**, ayant son siège social à LA GACILLY (56200), La Croix des Archers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VANNES sous le n°876 580 077, représentée par Monsieur Alain PRIOUR, Avait donné en location gérance à la **SASU GRACIET** ayant son siège social à AUCH (32000) 4 avenue d'Alsace, immatriculée au RCS de AUCH sous le N° B 484 903 240 et représentée par Madame Marie-Christine GRACIET. Un fonds de commerce de vente de produits de beauté, d'hygiène et de soins esthétiques, connu sous le nom de CENTRE DE BEAUTE YVES ROCHER, sis et exploité à TOULOUSE (31200) 2 chemin de la Gabardie, à compter du 26 juillet 2014 pour une durée indéterminée. Suivant la résiliation amiable du 22 mai 2019 à TOULOUSE et 3 juin 2019 à RENNES les parties ont convenu de mettre un terme au contrat qui les lie à compter du 16 septembre 2019. Pour insertion unique

R.T.C. SASU au capital de 7 622,45 euros. Siège social : 14 rue de l'Arail - 65800 AUREILHAN 350 629 986 RCS TARDES MODIFICATIONS Aux termes d'un procès-verbal en date du 1er septembre 2019, l'associé unique : - a transféré le siège social au 6 rue de l'Ourmède - Bâtiment 1 à (31620) CASTELNAU D'ESTRETREFFONDS, à compter du même jour. - a pris acte de la démission de Monsieur Bernard CARBONNIERE de ses fonctions de Directeur Général - a nommé la société CJP, SAS au capital de 577.125 euros, dont le siège social est sis 12 rue du Domaine - ZA de la Retaudais à (35137) BEDEE, immatriculée au RCS de RENNES sous le 397 501 917, en qualité de Président en remplacement de Monsieur Didier LARRAZABAL, démissionnaire - a adopté la nouvelle dénomination sociale CONVIVIO-RTC La société a pour objet l'exploitation de tous commerces de restauration collective ou traditionnelle, traitement, conseil en restauration. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de TOULOUSE, désormais compétent à son égard.

Pour Avis - Le Président

AVIS DE MODIFICATIONS
Forme : SAS - Dénomination: **VITEA**
Capital : 5000 € Siège social : 3 rue Miramar 31200 Toulouse RCS :850 703 166
Suivant AGE en date du 09/09/2019, il a décidé : le transfert de siège social du 3 rue Miramar 31200 Toulouse au 197 rue des Fontaines - bâtiment B, porte 13, 31300 Toulouse et sa mise en activité au 09/09/2019.

RECTIFICATIFS

**S.E.L.A.R.L.
LA CLE DES CHAMPS**
Société d'avocats
62 rue des Agriculteurs 81000 ALBI

Lors de la parution de l'annonce légale parue dans l'édition n°850 du 1ER août 2019, il y a lieu de rectifier la date de constitution de l'exploitation agricole à responsabilité limitée dénommée « **LA FERME DE LA TARGUE** »

Au lieu de lire « suivant acte sous seing privé en date du 17 juillet 2019 » il convient de lire « suivant acte sous seing privé en date du 17 juillet 2019 »

Avis rectificatif à l'annonce parue le 27/07/2019 dans le Journal Toulousain et concernant la **SOCIETE TOULOUSAIN D'ETUDE ET D'USI NAGE** :

Sur le lieu d'exploitation du fonds cédé, il fallait lire 8 Rue Louis BREGUET ZA 31700 CORNEBARRIEU.

Rectificatif dans l'annonce parue le 01/08/2019 dans le Journal Toulousain n°850 concernant la société **GEANT**, il convient de lire : RCS TOULOUSE : 322 375 668 au lieu de RCS TOULOUSE : 322 375 666.

ADDITIF : **SCI CASTEL INVESTISSEMENT** (Journal Toulousain du 29/08/2019), il y a lieu d'ajouter, en remplacement de M. Jean BOUEILH, démissionnaire